



BORDEAUX

À vos côtés,

pour gagner.

#JeVoteFSU

La situation de l'Éducation Nationale en général et de l'enseignement secondaire est préoccupante. Le déclassé salarial nourrit la grave crise de recrutement que connaissent nos métiers, tout comme la dégradation des conditions de travail que connaissent tous les professeurs, CPE, PsyEN, AED et AESH. Les réformes de ces dernières années ont aussi dégradé les conditions d'apprentissage des élèves, tournant le dos à notre ambition de faire réussir tous les élèves.

Notre système éducatif est la croisée des chemins : le SNES et la FSU portent un projet pour des métiers revalorisés, pour une Ecole démocratisante et émancipatrice. Ambitieux, ancré dans les réalités professionnelles, ce projet peut changer votre quotidien !

Notre projet, vous faire gagner au quotidien !

Chaque jour, dans tout le pays, les élu·e·s du SNES et de la FSU agissent avec conviction et persévérance pour défendre les personnels du secondaire, qu'il s'agisse de leurs salaires, de leurs carrières, de leurs conditions de travail.

Chaque année, grâce à leur engagement, ils accompagnent des milliers d'entre vous, notamment lors des opérations de carrière et de mouvement.

Choisir la FSU et le SNES, c'est donner vie à un projet exigeant pour le second degré, ambitieux pour l'éducation, protecteur et attractif pour les personnels.

Choisir la FSU et le SNES, c'est défendre un engagement pour des salaires revalorisés sans contrepartie ; des moyens pour améliorer les conditions de travail et d'apprentissage ; réaffirmer la force de nos statuts.

Choisir la FSU et le SNES, c'est aussi se tourner vers un syndicat de proximité, à vos côtés au quotidien pour faire respecter vos droits.

C'est choisir des élu·e·s engagé·e·s pour des solidarités dans les établissements, comme dans des combats nationaux, pour nos métiers.

Ensemble pour gagner !



Des salaires à la hauteur

Des salaires revalorisés, pour un niveau de vie décent et plus d'attractivité.

- Revalorisation de tous les personnels sans contrepartie
- Reconstruction des grilles avec l'objectif d'un début de carrière équivalent à 2 fois le SMIC
- Augmentation du point d'indice d'au moins 20 % hors inflation
- Mécanisme pérenne d'indexation des salaires sur les prix



Des conditions de travail dignes

Un travail serein dans des conditions propices à l'apprentissage.

- Remise à plat des réformes (bac, lycée, collège ...) qui ont dénaturé nos métiers
- Respect de l'autonomie professionnelle et de la liberté pédagogique
- Rupture avec le modèle de néomanagement (mise en concurrence, "performance" chiffrée)



Des effectifs raisonnés

Des classes et groupes aux effectifs réduits pour permettre à tous les personnels de faire leur travail dans de bonnes conditions.

- Pas plus de 24 élèves par classe en collège, 20 en réseau d'éducation prioritaire
- Pas plus de 25 élèves en seconde et 30 dans le cycle terminal
- objectif d'un CPE pour 250 élèves, pour un exercice serein de l'ensemble des missions.



Des statuts revalorisés

Un travail serein dans des conditions propices à l'apprentissage.

- Abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique
- Un corps de fonctionnaires pour les AESH, la fin de la mutualisation et des PIAL
- Un vaste plan de titularisation et des évolutions statutaires contre la précarité



La santé au travail protégée

Un renforcement des instances et dispositifs pour prendre en compte les enjeux de santé au travail mais aussi pour améliorer la lutte contre le harcèlement et les violences.

- Amélioration des traitements de faits de violence contre les personnels : protection et respect des droits
- Une visite médicale de droit tous les deux ans pour tous les agents
- Prise en compte sérieuse de la qualité de l'air comme enjeu de santé au travail